

## La mort d'un gorille des montagnes *Gorilla gorilla beringei* au Kivu ... en 1945

par  
J.CI. RUWET

En classant ses archives, J. GODEAUX, professeur ordinaire à l'Institut de Zoologie de l'Université de Liège, a retrouvé des documents qu'il nous a aimablement confiés et qui complètent en l'illustrant le dossier Gorille publié dans les Cahiers d'Ethologie (1986, 6 : 225-298), en particulier ses paragraphes traitant de l'évolution des rapports entre l'homme et son cousin anthropoïde et de l'attitude des colons et des Africains vis-à-vis de ce grand primate dans l'immédiat après-guerre.

Il s'agit de photographies prises au Kivu (Zaïre) par le professeur Fred HENDRICKX. Phytopathologiste, celui-ci était directeur régional de l'Institut pour l'Etude Agronomique du Congo (INEAC) et secrétaire général du Conseil Scientifique Africain et de la Commission de Coopération Technique Africaine; il termina sa carrière comme professeur ordinaire aux Facultés agronomiques de l'Etat à Gembloux.

Rayonnant à partir de Malungu, il connaissait admirablement le Kivu, spécialement la région du Kahuzi. Selon le témoignage du professeur HENDRICKX, les chasseurs avaient coutume de protéger leur retraite d'une charge éventuelle d'un gorille en plantant une lance dans le sol; il ne fut toutefois jamais témoin de la réussite du stratagème, ou d'un accident, c'est selon, sauf dans le cas photographié ici. Dans ce cas précis, des paysans des environs de M'Bayo voulaient se débarrasser d'un gorille qui dévastait leurs plantations. Les chasseurs ayant rencontré le gorille avaient planté une lance en oblique dans le sol, puis avaient excité l'animal jusqu'à ce qu'il charge, s'enfuyant eux-mêmes au dernier moment; le gorille s'était empalé sur la lance, qui lui était entrée dans la poitrine et avait traversé le coeur de part en part. Il s'agissait d'un mâle de 140 kg environ, et identifié comme *Gorilla gorilla beringei*. Le tube digestif contenait des fragments de ténia de l'espèce *Anomala gorillae*. Le squelette et la dépouille furent envoyés au Coryndon Museum de Nairobi (aujourd'hui Kenya National Museum), qui était demandeur et en attente d'une occasion.

Dans les circonstances où cette mort a été provoquée - protection de plantations dévastées - elle apparaissait comme la seule solution au conflit entre l'homme et l'animal. Dans l'esprit de l'époque, on n'imaginait pas d'autre issue possible. Aujourd'hui, au spectacle de cette dépouille les bras en croix, ce sont les regrets et le respect qui

s'imposent. En toute circonstance où pourrait resurgir un conflit local de même type entre l'homme et l'animal, chacun a le devoir de rejeter comme inenvisageable la "solution finale" et de tout faire pour à la fois préserver la survie du gorille et protéger les biens légitimes des paysans. Il n'y a pas de survie possible des espèces animales si on ne leur reconnaît un droit à l'existence égal au nôtre; et il n'y a pas de conservation durable possible si elle est imposée par quelques-uns, si elle ne prend en compte les intérêts vitaux des l'hommes eux-mêmes, spécialement de ceux qui vivent le conflit quotidien avec l'animal. C'est aux naturalistes, avant tout, de faire preuve de générosité et d'imagination.

J.CI. RUWET





